



## PLAN D'ACTION 2023-2025 DU CONSERVATOIRE À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

### BILAN AU TERME DE L'EXERCICE FINANCIER 2023-2024 ET MISE À JOUR DU PLAN

<b>Gestion organisationnelle</b>						
Obstacles	Objectifs visés	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	État de réalisation de la mesure
Accessibilité et sécurité des lieux et des activités	Collaborer à éliminer ou réduire les obstacles reliés aux lieux ou à l'équipement et améliorer l'accessibilité des établissements du réseau du Conservatoire	1-Identifier les obstacles d'accès aux lieux pour chaque établissement et déterminer les priorités d'intervention  2-Poursuivre les démarches auprès du locateur des établissements pour éliminer les obstacles physiques identifiés selon les priorités établies dans chaque établissement	Interventions discutées avec le locateur, en cours ou réalisées	Directeur.trice.s des établissements Directeur.trice.s des ressources financières et matérielles	En continu	Les enjeux d'accessibilité aux lieux physiques demeurent à évaluer en collaboration avec les représentants de la Société québécoise de infrastructures ou les autres gestionnaires des immeubles occupés par les établissements d'enseignement du réseau du Conservatoire.  Les directions des autres établissements d'enseignement seront appelées à identifier, d'ici le 30 juin 2025, tout obstacle majeur à l'accessibilité de leurs lieux. Une évaluation des mesures prioritaires possibles sera faite par la direction des ressources financières et matérielles, en regard des budgets disponibles.
	Favoriser l'accès aux activités culturelles du Conservatoire par les personnes vivant avec un handicap	3-Intégrer à la mise en scène d'une production théâtrale une mesure d'accessibilité pour favoriser l'accès aux personnes malentendantes	Offrir une représentation d'une production théâtrale du Conservatoire adaptée aux personnes malentendantes	Directeur.trice d'un des deux établissements d'enseignement de l'art dramatique	Printemps 2025	Des démarches sont en cours pour offrir en mai 2025 une représentation surtitrée (pour personnes malentendantes) de la dernière production théâtrale des finissants du Conservatoire d'art dramatique de Montréal : <i>Les Rapiécés</i> , une pièce réalisée à partir de textes de David Paquet.

Gestion organisationnelle						
Obstacles	Objectifs visés	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	État de réalisation de la mesure
		4-Poursuivre la diffusion des mesures d'accès aux représentations et productions artistiques du Conservatoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesure de gratuité pour les personnes handicapées (nouveau) et pour les accompagnateurs de personnes handicapées (Carte d'accompagnement loisir (CAL), de l'AQLPH (Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées).</li> <li>- Disponibilité d'un équipement permettant aux personnes malentendantes une écoute adaptée des concerts et des productions théâtrales (Installations de Montréal)</li> </ul>	Diffusion de la mesure de gratuité sur le site Web du Conservatoire  Diffusion de la mesure au personnel de billetterie et d'accueil (Montréal)  Publication sur le site Web	Administratrice des conservatoires de Montréal  Directrice des communications	Périodiquement au début de sessions scolaires Janvier 2024 Septembre 2024 Janvier 2025	Les mesures d'accès aux représentations et productions artistiques du Conservatoire demeurent diffusées sur le site Web du Conservatoire dans la section foire aux questions : <a href="https://www.conservatoire.gouv.qc.ca/fr/admission/faq/">https://www.conservatoire.gouv.qc.ca/fr/admission/faq/</a>  Un rappel auprès du personnel de billetterie sur les mesures d'accès demeurent à faire et ce rappel sera fait aux préposés des conservatoires de Montréal en janvier 2025.
	Tenir compte des personnes en situation de handicap dans tout plan de mesures d'urgence applicable dans les établissements d'enseignement	5-Assurer un suivi sur cette question auprès des répondants de la Société québécoise des infrastructures ou autres gestionnaires des immeubles occupés par les établissements d'enseignement dans l'élaboration et la mise à jour de ses plans de mesures d'urgence incluant les mesures d'évacuation	Mesures tenant compte des personnes handicapées dans les plans de mesures d'urgence	Directeur.trice.s des établissements Directeur des ressources financières et matérielles	D'ici le dépôt/mise à jour des plans de mesures d'urgence prévus en 2024-2025. D'ici ce dépôt/mise à jour, des mesures applicables aux élèves en situation de handicap dans	Des mesures particulières tenant compte des étudiants à besoins particuliers ont été prévues pour le Conservatoire de musique de Montréal.  Les démarches demeurent à poursuivre pour les autres établissements d'enseignement.

Gestion organisationnelle						
Obstacles	Objectifs visés	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	État de réalisation de la mesure
					une situation d'urgence sont prévues en tenant compte des besoins particuliers	
Accessibilité des documents pour les personnes handicapées	Assurer une reddition de comptes sur la politique gouvernementale <i>L'Accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées</i>	6-Identifier annuellement le nombre de plaintes reçues et traitées en lien avec la politique gouvernementale <i>L'Accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées</i>  7-Identifier annuellement les mesures d'accommodement dont le Conservatoire s'est doté pour offrir aux personnes handicapées qui en ont fait la demande un accès, en toute égalité, à ses documents et services	Nombre de plaintes reçues et traitées  Nombre de mesures d'accommodement offertes par le Conservatoire	Secrétaire générale	En continu, au moment de la reddition de comptes faite aux instances de gouvernance du Conservatoire pour chaque année du plan	Aucune plainte n'a été reçue en 2023-2024 en lien avec la politique gouvernementale <i>L'Accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées</i> .  À l'exception des mesures d'accommodement aux étudiants pour soutenir leur réussite (6 mesures d'accommodement accordées en 2023-2024), aucune autre demande d'accommodement n'a été présentée au Conservatoire par une personne handicapée.
	Respecter les standards gouvernementaux sur l'accessibilité des sites Web	8-Tenir compte des standards d'accessibilité lors d'ajout de contenu sur le site Web ou lors de modifications apportées au site Web.	Nombre d'ajouts de contenu ou de modifications au site Web pour lesquels les standards d'accessibilité ont été respectés	Coordonnatrice aux communications et à la stratégie numérique	En continu	À noter que le site Web du Conservatoire comporte depuis 2021 une section « Accessibilité » énumérant les outils mis à la disposition des internautes ayant des besoins particuliers, pour élargir l'accessibilité au site. <a href="https://www.conservatoire.gouv.qc.ca/fr/accessibilite/">https://www.conservatoire.gouv.qc.ca/fr/accessibilite/</a>

Gestion organisationnelle						
Obstacles	Objectifs visés	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	État de réalisation de la mesure
Méconnaissance des considérations d'accessibilité des personnes handicapées dans les processus de recrutement	Poursuivre la mise en œuvre du Programme d'accès à l'égalité en emploi du Conservatoire	9-Mettre en place des mesures d'égalité des chances	Atteinte de la cible indiquée par la CDPDJ pour les personnes handicapées (3 personnes handicapées parmi le personnel enseignant)  Mesures d'égalité des chances mises en place pour favoriser l'embauche de personnes handicapées	Directrice des ressources humaines et de la rémunération	En continu	Le dernier bilan du programme d'accès à l'égalité en emploi du Conservatoire fait en mars 2024 démontre que les employés en situation de handicap représentent 1% de ses effectifs.  Une amélioration de la représentativité des personnes handicapées au sein du corps professoral du Conservatoire demeure à atteindre. La cible de trois (3) personnes handicapées dans cette catégorie d'emploi demeure un défi particulier pour l'institution vu les exigences d'admissibilité très spécifiques applicables à ces emplois.  Le Conservatoire poursuit ses efforts pour faire connaître, par le biais de ses affichages d'emploi son engagement à respecter son programme d'accès à l'égalité en emploi.
Méconnaissance des considérations d'accessibilité des personnes handicapées dans les processus d'acquisition des équipements du bureau	Sensibiliser le personnel administratif à l'approvisionnement accessible	10-Diffuser le Guide sur l'approvisionnement accessible de l'OPHQ au personnel administratif et le sensibiliser sur son contenu (« L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées – Guide d'accompagnement, volet équipements de bureau, 2 <sup>e</sup> édition)	Diffusion du guide auprès du personnel administratif	Secrétaire générale	Printemps 2024 Printemps 2025	Une diffusion du guide a été faite au printemps 2024 auprès du personnel administratif (responsables administratifs).

Enseignement et soutien à la réussite des élèves et des étudiant.e.s						
Obstacles	Objectifs visés	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	État de réalisation de la mesure
Limites à l'accessibilité de l'enseignement en musique à des élèves et étudiant.e.s ayant un handicap visuel	Adapter une offre d'enseignement en musique pour tenir compte des réalités des élèves et étudiant.e.s. ayant un handicap visuel	11-Mettre en place d'un plan d'action pour offrir une expérience d'apprentissage en musique adaptée.	Accompagnement adapté et soutien à la réussite scolaire pour des élèves et étudiant.e.s ayant un handicap visuel	Conseiller à la Direction des études Direction de l'établissement concerné	Dès le début de l'année scolaire 2023-2024	Mise en place de services d'enseignement adaptés pour une étudiante non voyante (identification de mesures d'accommodement et adaptation du matériel pédagogique).
Méconnaissance des mesures de soutien possibles pour les étudiant.e.s et élèves en situation de handicap, incluant les troubles d'apprentissage	Faire connaître à la communauté étudiante et aux parents d'élèves le soutien qui peut être offert par le Conservatoire aux étudiant.e.s et élèves en situation de handicap	12-Mesures d'information et de communication auprès de la communauté étudiante et des parents d'élèves des possibilités d'accommodement pour les élèves et étudiant.e.s en situation de handicap	Diffusions faites sur le soutien possible aux élèves et étudiant.e.s en situation de handicap	Directeur.trice.s des établissements/ Coordonnatrice du Bureau de la santé et du mieux-être de l'artiste/conseiller à la direction des études/ Directrice des communications	Février 2025	Une communication détaillée est en cours d'élaboration pour offrir des informations à la communauté sur le soutien qui peut être offert aux étudiants.es en situation de handicap et les modalités pour en faire la demande.  La diffusion de cette communication est prévue en février 2025.
	Faire de la sensibilisation auprès de la communauté du Conservatoire au sujet des handicaps incluant les troubles d'apprentissage	13-Diffusion d'informations à la communauté sur les réalités des personnes en situation de handicap, incluant les troubles d'apprentissage	Diffusions faites sur la semaine des personnes handicapées et sur les troubles d'apprentissage à la communauté du Conservatoire (par courriel, par infolettre ou autre)	Directrice des communications	Trois fois par année, pour chaque année du plan : -À l'occasion de la semaine québécoise des personnes handicapées (du 1 <sup>er</sup> au 7 juin) - À l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées (3 décembre)	La journée internationale des personnes handicapées a été soulignée sur les réseaux sociaux du Conservatoire le 3 décembre 2023 avec un message de volonté d'inclusion du Conservatoire et de soutien aux élèves en situation de handicap.  Le mois de la sensibilisation aux troubles d'apprentissage n'a pas été souligné en 2024. Une communication sera prévue pour octobre 2025.

Enseignement et soutien à la réussite des élèves et des étudiant.e.s						
Obstacles	Objectifs visés	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	État de réalisation de la mesure
					- À l'occasion du mois de la sensibilisation aux troubles d'apprentissage (Octobre)	

**ADOPTION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION**

Le présent plan d'action a été adopté le 19 décembre 2023 et mis à jour le 17 décembre 2024 par le conseil d'administration du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Il est publié en format PDF sur le site Web du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec à l'adresse : [www.conservatoire.gouv.qc.ca/](http://www.conservatoire.gouv.qc.ca/)

**Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisation**

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts par l'organisation aux personnes handicapées peuvent être adressés à :  
 Michèle Bernier, Secrétaire générale  
 Direction générale  
 Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec  
 225, Grande Allée Est, 3<sup>e</sup> étage, Bloc C  
 Québec (Québec) G1R 5G5  
 Téléphone : 418 380-2327, poste 7322  
 Courriel : [michele.bernier@conservatoire.gouv.qc.ca](mailto:michele.bernier@conservatoire.gouv.qc.ca)